



Convocation :..... 09.11.2020  
Affichage :..... 09.11.2020

Membres ( statutaires.... 10  
( présents..... 9  
( votants..... 9

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU COMITÉ SYNDICAL

### SÉANCE DU JEUDI 19 NOVEMBRE 2020 À 18H

N° 2020/16

**Objet : Travaux d'adaptation des locaux de l'IUT Paul Sabatier, site de Castres -  
Demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local**

#### Membres présents :

##### Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

Mme Geneviève VICENTE, Arnaud BOUSQUET, Mme Catherine DURAND, MM. Michel MARTIN, Francis MATHIEU.

##### Conseil Départemental du Tarn :

M. Christophe TESTAS, Mme Isabelle ESPINOSA, M. Michel BENOIT, Mme Catherine RABOU.

#### Secrétaire :

Mme Isabelle ESPINOSA

#### Assistaient également à la réunion :

Mme Julie CAPO-ORTEGA, membre suppléant

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante – Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

## Délibération n°2020/16

Travaux d'adaptation des locaux de l'IUT Paul Sabatier, site de Castres - Demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local

Le Président ayant exposé,

Vu la délibération n° 2018/19 du 25 octobre 2018 par laquelle le Comité syndical a approuvé le dossier d'expertise de l'opération d'adaptation des locaux de l'IUT Paul Sabatier, site de Castres inscrite au Contrat de plan Etat-Région 2015-2020,

Vu la délibération n° 2018/20 de la même date par laquelle le Comité syndical a approuvé la convention d'opération conclue dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région 2015-2020 entre les différents financeurs pour l'adaptation des locaux de l'IUT Paul Sabatier, site de Castres,

Vu la délibération n° 2018/21 de la même date par laquelle le Comité syndical a approuvé la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de l'Etat au Syndicat mixte pour la réalisation de cette opération,

Vu la délibération n° 2020/13 du 24 septembre 2020 par laquelle le Comité syndical demande l'attribution de l'aide exceptionnelle de Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour la réalisation de cette opération,

L'aide exceptionnelle de Dotation de Soutien à l'Investissement Local sollicitée a fait l'objet de l'attribution par l'Etat d'une subvention de 400 000 €,

De ce fait, le plan de financement initial de l'opération tel que fixé dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région 2015-2020 se trouve modifié comme indiqué dans le tableau ci-dessous, ce qui porte son montant total à 3 400 000 € HT, conformément au bilan prévisionnel d'opération joint en annexe à la présente délibération.

Montants en k€	Dépenses HT	Recettes		%
Dépenses initiales CPER	3 000	Etat MENSER	1 200	35,30
Dépenses supplémentaires	400	Etat DSIL	400	11,76
		Région	1 000	29,41
		Syndicat mixte *	800	23,53
TOTAL HT	3 400		3 400	100

\* Autofinancement sur le montant H.T., le syndicat mixte acquittant en outre la TVA.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix,

-approuve le nouveau montant de l'opération à hauteur de 3 400 000 € HT, conformément au bilan prévisionnel joint en annexe, et son nouveau plan de financement faisant intervenir la Dotation de Soutien à l'Investissement local, comme indiqué dans le tableau ci-dessus,

-autorise le Président à effectuer toutes démarches nécessaires et à signer tous documents utiles pour constituer le dossier de demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local.



Fait et délibéré à Castres, le 19 novembre 2020

Pour extrait conforme,

Le Président,

Arnaud BOUSQUET